

# CITE DES SITES : Dictionnaires en ligne et en tout genre

Vous avez bien lu: eh oui! c'est le dictionnaire. Ses différentes éditions atteignent chaque année des tirages pharamineux.

Le « dico » est indispensable, qu'il concerne les noms communs ou qu'il s'étende aux noms propres. Je ne sais plus quel journaliste s'était couvert de ridicule en s'étonnant d'avoir vu un dictionnaire dans le bureau de Bergson. Le philosophe ne pouvait pas connaître tous les mots. D'humbles familles ont un dictionnaire comme seule «bibliothèque.» J'ai fouiné dans Internet en quête de dictionnaires. Vous savez déjà que le plus grand, le plus construit des dictionnaires est sur le web. Le nom du site vient de changer, devenant <http://atilf.atilf.fr/> mais le contenu est toujours aussi riche et, disons, intelligent. Sa présence intégrale ? et gratuite ? sur Internet est aussi une preuve d'intelligence. J'ai été un peu déçu par mes recherches concernant Larousse et Robert. Rien en direct, il faut passer par le CD Rom. Larousse nous rabat sur [www.encyclopedia-larousse.fr/](http://www.encyclopedia-larousse.fr/), site payant (20 euros par trimestre ou 45 euros par an). Une autre encyclopédie est offerte gratuitement aux abonnés de Club-internet : [www.club-internet.fr/encyclopedia/](http://www.club-internet.fr/encyclopedia/). Il s'agit de l'Encyclopédie Hachette multimedia, très facile à manier. J'ai eu l'idée de chercher Vichy et on m'a proposé 176 articles dont celui-ci qui offre un peu d'actualité depuis que Ségolène Royal a proposé de mettre les jeunes au travail: **«Chantiers de la Jeunesse»** *Organisation créée par le gouvernement de Vichy (1940). « Les Chantiers de la Jeunesse furent institués le 30 juillet 1940 par le général Paul de La Porte du Theil, ancien polytechnicien et ancien chef scout, pour accueillir les jeunes Français de la zone Sud âgés de 20 ans qui avaient été incorporés dans l'armée juste avant l'armistice et qui devaient être démobilisés. Le service militaire ayant été supprimé, il s'agissait de leur faire effectuer une sorte de service civil de remplacement. L'expérience se révéla suffisamment convaincante pour être renouvelée. Aussi, par la loi du 18 janvier 1941, il fut prévu d'appeler les conscrits des classes d'âge suivantes. Groupés dans des camps situés loin des grandes agglomérations, les jeunes recevaient durant huit mois un enseignement scolaire et professionnel tout en développant des activités physiques (gymnastique, jeux, vie au plein air), manuelles (construction de routes, travaux en forêts, fabrication de charbon de bois) et «culturelles» (chants, danses folkloriques). « Devenus les fers de lance de la «Révolution nationale», les Chantiers de la jeunesse diffusaient une idéologie moraliste, communautaire, bref, pétainiste et empreinte du catholicisme le plus conservateur. L'encadrement était assuré par des militaires. « L'ensemble des chantiers était dirigé par un Commissariat général, installé à Châtelguyon (Puy-de-Dôme) et relevant du Secrétariat général de la Jeunesse (loi 18 janvier 1941), puis, à partir d'avril 1941, directement du ministère de l'Éducation nationale. En juin 1941, de La Porte du Theil créa par ailleurs l'Association des anciens des Chantiers (ADAC). « Les historiens s'interrogent sur les intentions du gouvernement de Vichy quant à la création de cette organisation. Certains pensent que les chantiers furent créés pour constituer une armée de réserve, d'autres affirment le contraire. Mais, il est indéniable que certains chantiers abritèrent un certain nombre de jeunes recherchés par les Allemands, et notamment ceux qui voulaient échapper au STO, que des armes y furent cachées, et que des contacts furent pris avec le général Leclerc en Afrique du Nord. En tous cas, les activités douteuses dont étaient soupçonnés les chantiers suscitèrent suffisamment la méfiance des Allemands pour qu'ils finissent par exiger leur dissolution (juin 1944), celle de l'ADAC (mars 1944) ainsi que l'arrestation et la déportation du général de La Porte du Theil (janvier 1944).» Il y a aussi un rappel complet des abjectes lois 1940/41 portant statut des juifs*

sous le gouvernement de Vichy. **Petit et Grand Robert** Quant au Robert, un de ses sites, <http://www.lerobert.com.fr/> propose une rubrique consacrée à fond à un mot commenté dans plusieurs de ses ouvrages, dans l'esprit de ce que fait chaque jour Alain Rey sur France-Inter vers 9 heures. Voici les mots récemment traités : «**Grand Robert**: *démocratie arbitre automne précipitation imagination* «**Petit Robert**: *classe raison réflexion paix voeu serein carême main plaisir atmosphère national vacance faculté atlas galaxie destin galette carnaval jonquille monde démocratie examen arbitre été croc précipitation fête espoir humanité guerre liberté canicule rose vent ombre courage patience* «**Robert Historique** en 3 volumes : *classe raison réflexion paix voeu serein carême main plaisir atmosphère national vacance faculté atlas galaxie destin galette carnaval jonquille monde démocratie examen arbitre été croc automne précipitation fête humanité guerre liberté imagination canicule rose vent ombre patience*» Certes, à ce rythme, il faudra plusieurs siècles pour tout savoir ! **Les dictionnaires divers...** Les dictionnaires divers sont légion. Élisons le **dicomoche** (<http://www.dicomoche.net/>) « *C'est quoi, causer moche ? C'est parler comme le fait votre voisin, votre patron, le député local, le commentateur à la télé, le garagiste d'en face, votre psychanalyste, l'auteur de ce site dès la première phrase, et bien d'autres. C'est comme pour l'automobile : ce sont surtout les autres qui (se) conduisent mal. Et il y a bien des manières pour plonger dans le jargon, le charabia, le baragouin, le patois, pour gêner l'interlocuteur et faire en sorte d'être mal compris. « Est-ce bien grave ? Certains vous diront qu'il faut préserver la pureté de notre langue, lutter contre l'envahissement par l'étranger, appeler Jehanne d'Arcadémie à l'aide... Là, j'ai peur ! Ne vaut-il pas mieux sourire ? » Le gros problème, c'est comment arriver à parler moche. Paradoxalement, une bonne méthode consiste à parler correctement. C'est tellement rare que l'on est sûr de se faire remarquer. Il y a d'autres recettes : emprunter des mots à l'anglais (initier, finaliser), inventer des termes sous prétexte de technicité (digital, végétaliser), ressortir des vieux mots disparus (chacunière, délinquer, s'esquicher), prendre un mot à côté de son sens (positionner, instance), etc. Vous avez le choix ! « Il était tentant de préparer ce dictionnaire en tenant compte de ces catégories. Hélas, ce qui est jargon pour l'un peut être banal pour un autre. Prenez par exemple un mot comme obsolète : d'aucuns hurlent au franglais, d'autres disent qu'il est suranné, d'autres enfin vous disent l'avoir toujours connu. » Quelques locutions citées parmi les innombrables retenues : **Croisement** On croise des chiens de races différentes. Je n'ai jamais perçu de résultat significatif pour des voitures. **Croissance négative** Il fallait l'inventer ! Comme quoi le mythe de la croissance à tout prix s'impose même dans les cas d'échecs. À moins que tous les francophones, excellents mathématiciens comme chacun sait, soient capables de jouer avec les dérivées secondes et les accélérations négatives. **Cumulifier** «*Les nuages vont cumulifier* », dit le monsieur de la météo. Vont-ils se transformer en cumulus ou sont-ce les cumulus qui vont s'accumuler ? **Customiser** Personnaliser est trop banal... En abordant <http://www.arfe-cursus.com/dicobnf.htm>, on vous propose les dictionnaires en ligne de la Bibliothèque Nationale de France. Hélas ! qu'on demande le dictionnaire de Trévoux, notre merveilleuse Encyclopédie, Dictionnaire raisonné des Sciences, des arts et des métiers ou encore le Bescherelle ou le fameux dictionnaire des arts et des lettres du petit frère Thomas Corneille, on tombe quand on les appelle sur ERROR-502 ! Je vous ferai grâce d'un interminable dictionnaire des sigles mais il faut tout de même citer : «*L'acronyme du mois est un acronyme belge COCONNONCON pour « comité de concertation pour le non-confessionnel » qui devance de peu SÉSAME pour « session d'épreuves spécifiques à l'admission au management européen et international*» »*